

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 17 octobre 2023

*Pour diffusion immédiate*

### **Baromètre 2023 des difficultés de recrutement dans l'Éducation populaire : Hexopée et le FONJEP demandent le renforcement des politiques publiques prises pour l'attractivité du secteur.**

Pour sa troisième édition, Hexopée, organisation d'employeurs de l'Éducation populaire et le FONJEP ont actualisé leur baromètre auprès de 1701 structures des branches Éclat (Métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires. - anciennement Animation), Habitat et Logement Accompagné (HLA), Sport, Tourisme Social et Familial (TSF), Familles Rurales et Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA).

#### **La contraction de l'activité amène les tensions de recrutement sur un plateau**

Alors que les précédentes enquêtes sur la pénurie de recrutements dans les structures de l'Éducation populaire mettaient en avant les difficultés très importantes des employeurs pour embaucher des personnels, cette édition 2023 laisse apparaître une relative stabilisation des difficultés ; en 2022, 76,1% des répondants déclaraient avoir des difficultés de recrutement, ils sont 72,4% cette année. Pour 40% des employeurs, la situation n'a pas évolué depuis 2022 et 32% estiment que les difficultés se sont accrues (61% en 2022).

Cette apparente stabilisation est due à une contraction de l'activité des structures ; certaines ont intégré la pénurie des embauches dans l'établissement de leurs programmes d'activités, qu'ils ont réduit. D'autres, confrontées à des difficultés financières conséquentes de l'inflation ont fait le choix de geler les embauches.

Les nombreux verbatims collectés dans cette enquête font en effet état d'équipes salariées et bénévoles contraintes de devoir redimensionner ou renoncer à certaines activités, d'autres alertant sur le surmenage ou l'épuisement des équipes, quand enfin certaines regrettent de voir leur travail moins bien réalisé.



Pour autant, 6561 postes restent à ce jour vacants dans les 1701 structures employeuses ayant répondu à l'enquête, et les 16 296 projets de recrutement dans les mois à venir (10 786 en 2022) témoignent d'une demande toujours soutenue et de l'inadéquation entre les moyens dont disposent les associations de l'Education populaire pour renforcer leur attractivité et leurs besoins face à leur potentiel d'activité.

### **D'importants engagements ont été pris par les employeurs depuis deux ans**

Alors que l'édition 2022 de cette enquête démontrait les conséquences très fortes de l'inflation sur le déficit d'attractivité du secteur auprès des salariés, mettant au coeur des difficultés de recrutement la question des rémunérations et des temps partiels, ce baromètre 2023 voit un rééquilibrage important des causes des tensions sur le marché de l'emploi.

Pour 68% des 1701 répondants, l'accessibilité et le financement des formations est ainsi le premier frein à l'emploi, devant les difficultés liées à la mobilité des salariés et à leur logement (57%) et l'amplitude horaire des postes (53%).

Ce rééquilibrage tient aux engagements très importants pris par les employeurs de l'Education populaire, dans le cadre du comité de filière animation et au sein des cadres paritaires dans les branches pour améliorer le niveau des rémunérations, et soutenir la construction de temps complets. Ainsi, entre la première édition de cette enquête à l'automne 2021 et le 1er janvier 2024, les minimas conventionnels de la branche ECLAT ont augmenté de 9,8%, un accord a été passé sur la rémunération du temps de préparation des animateurs, et la décision d'augmenter fortement l'indemnité plancher du CEE a été décidée.

Ces engagements importants, qui ont des conséquences majeures sur la soutenabilité des modèles économiques des employeurs de l'Education populaire, contribuent à renforcer l'attractivité des salaires dans le secteur.

### **Hexopée et le FONJEP réclament l'accélération des politiques publiques prises au bénéfice de l'attractivité du secteur**

Ces mesures prises appellent toutefois à être consolidées et renforcées, et notamment par les financeurs publics des structures de l'Education populaire. Hexopée et le FONJEP soulignent notamment la nécessité de réévaluer le montant financier des "postes FONJEP" jusqu'à 10 000 euros par an, qui renforcerait ce dispositif levier majeur de la professionnalisation des associations. Concernant l'accessibilité des formations dans le secteur, Hexopée et le FONJEP souhaitent l'élargissement du "Plan 1000 CQP" décidé lors des Assises de l'Animation en 2022 vers d'autres formations certifiantes ou qualifiantes, et particulièrement les diplômes de la jeunesse et l'éducation populaire afin de créer un "choc d'offre" soutenu par les pouvoirs publics vers les métiers de l'Education populaire.

Il devient enfin absolument nécessaire aux pouvoirs publics de trouver des solutions pérennes et durables aux crises de la mobilité et du logement, notamment pour les saisonniers, qui



forment un frein majeur aux recrutements durant les pics d'activité. Hexopée et le FONJEP sollicitent à ce titre l'examen d'un nouveau "plan saisonniers" spécifique aux branches de l'Education populaire.

Hexopée et le FONJEP souhaitent enfin que soient approfondis au sein du comité de filière animation les financements nécessaires au renforcement de l'attractivité du secteur et à la prise en charge financière des engagements déjà pris par les employeurs. La tenue d'une conférence des financeurs apparaît à cet égard nécessaire.

*"Les mesures prises depuis la première édition de cette enquête en 2021 pour renforcer l'attractivité des emplois de l'Education populaire ont permis de stabiliser les difficultés de recrutement des employeurs de nos branches. La contraction de l'activité, due à ces difficultés tout autant qu'aux conséquences de l'inflation, a également été prise en compte par les employeurs qui ont revu les volumes de leurs besoins salariés. Il est désormais impératif de ne pas laisser la situation au milieu du gué, et de renforcer encore les politiques publiques prises pour soutenir l'attractivité du secteur."* **David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée**

*"Si les difficultés de recrutement des employeurs associatifs semblent se stabiliser, elles restent cependant élevées. Dans un contexte international et national où le besoin d'éducation populaire est plus manifeste que jamais, cela interroge notre capacité collective à adapter les politiques publiques qui soutiennent l'emploi associatif face à la fragilisation des modèles socio-économiques associatifs. Ces derniers sont à la fois percutés par l'inflation et ses conséquences sur les relations partenariales et la nécessité d'accompagner la prise en compte de la transition écologique par les réseaux associatifs "* **Patrick Chenu, Président du FONJEP**

### **Méthodologie de l'enquête**

Cette enquête nationale, qui s'est déroulée en ligne du 12 septembre au 3 octobre 2023 avec plus de 1701 structures répondantes, correspondant à 40% des emplois des branches ECLAT, HLA, TSF, Sport, Familles Rurales et ALISFA, a été construite en partenariat avec Hexopée et le FONJEP.

### **Hexopée, créateurs de citoyenneté**

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA, ex.FSJT) représente près de 14 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également co-fondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

**Le FONJEP**



Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations, a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il intervient notamment en versant, pour le compte de l'Etat, les postes FONJEP, subventions qui viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois. Ses autres secteurs d'intervention concernent la solidarité internationale, l'accompagnement des modèles socio-économiques des associations et la valorisation des archives de l'éducation populaire.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#) !

## CONTACT MÉDIAS & INSTITUTIONNELS

M. Antoine TRÉDEZ  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)  
06 59 86 47 70

